

LE BAPTÊME CHRÉTIEN

Actes 2:37-41 ; Actes 2:38

Par
Christian Briem



Publication
www.bible-foi.com

Le Baptême chrétien

À propos de Actes 2:37-41, spécialement Actes 2:38

Christian Briem

Mise en page www.bible-foi.com

Copie autorisée pour diffusion gratuite uniquement.

Table des matières

[Introduction](#)

[La signification du mot baptême](#)

[Le baptême de Jean](#)

[Le baptême « pour »](#)

[Le baptême — une marque que l'on est disciple](#)

[Le baptême est pour la mort](#)

[Le baptême — un changement de position](#)

[Le salut](#)

[Deux aspects du salut](#)

[Qui est chrétien ?](#)

[La demande d'une bonne conscience](#)

[La maison de Dieu](#)

[La résurrection de Christ](#)

[Vous êtes sauvés, non pas nous](#)

[Le Baptême en rémission des péchés](#)

[La signification du baptême en rémission des péchés](#)

[Le pardon administratif des péchés](#)

[Le baptême d'inconvertis](#)

[Question de sa validité](#)

[Faut-il rebaptiser ?](#)

[Le baptême en Matthieu 28](#)

[La formule prononcée au baptême](#)

[Le baptême ne relève pas de l'assemblée \(ou église\)](#)

[Le baptême pour les morts](#)

[Le baptême d'eau n'est pas le baptême du Saint Esprit](#)

[Appendice](#)

[Appendice A : Le vrai cep \[de vigne\]](#)

[Appendice B : Baptisant et enseignant \(Matthieu 28.19\)](#)

[Appendice C : La maison de Dieu](#)

[Appendice D : Le royaume des cieux](#)

Introduction

Dans ce qui suit nous voudrions nous occuper d'un sujet ayant fait l'objet de beaucoup de discussions et d'écrits, et qui a été malheureusement aussi la source de bien des batailles ; il s'agit du baptême chrétien. C'est le cœur rempli de crainte que l'auteur aborde ce sujet, car il désire par-dessus tout ne pas générer du trouble susceptible de faire du tort aux enfants de Dieu. Mais il est fortifié à la pensée qu'il y a aussi un trouble *saint* : Dieu aura certainement soin de ce que sa vérité fasse son chemin dans les cœurs, même s'il s'agit d'une question sur laquelle l'individu, en règle générale, met longtemps à prendre position. Le lecteur trouvera-t-il la grâce de contrôler sa position sur cette question sous le regard de Dieu ?

Au fond, pourquoi y a-t-il tant de positions différentes sur la question du baptême ? Pourquoi tant de parti pris, tant d'ignorance ? Le Saint Esprit ne parle-t-Il pas assez clairement ? Je crois que pour les uns une tradition ecclésiastique ancestrale fausse le regard sur la vérité, et pour d'autres bien des passages de l'Écriture donnent naissance à de fausses conclusions parce qu'on les a regardés superficiellement seulement. La cause n'en est pas l'Écriture Sainte, mais c'est nous-mêmes, et notre manque de compréhension de l'Écriture, et de la manière dont elle parle et de la manière dont elle présente les choses. Souvent il nous manque aussi la connaissance nécessaire des rapports avec les autres parties de la vérité divine. Or quand on se fixe sur un point seulement, on est justement en grand danger d'interpréter faussement ce point. Prenons par exemple les paroles adressées par l'apôtre Pierre à ses frères Juifs au jour de la Pentecôte ; on pourrait bien les prendre comme titre de cet article :

« Repentez-vous, et que chacun soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés »

Actes 2.38

Si l'on ne regardait pas le contexte de près, ou si on regardait cette phrase superficiellement, on pourrait bien en tirer la conclusion que le baptême permet d'obtenir le pardon des péchés.

C'est d'ailleurs ce que pensent beaucoup de chrétiens. Ils voient dans le baptême un sacrement, un moyen de grâce par lequel on reçoit le pardon des péchés et la vie éternelle. C'est pourtant une terrible erreur, extraordinairement répandue dans la chrétienté, et dont les conséquences sont catastrophiques pour d'innombrables chrétiens de profession. Par ailleurs on trouve parfois peu de compréhension de la signification du baptême, même chez de vrais enfants de Dieu. Pour toutes ces raisons j'ai à cœur d'aborder le sujet du baptême chrétien dans son principe, et de montrer ce que l'Écriture Sainte en dit réellement.

Il sera alors aussi plus facile de comprendre la signification à la fois des versets d'Actes 2 mentionnés, et de ceux d'autres passages traitant également du baptême. Car il n'est pas difficile de rajouter d'autres passages qui ne sont pas si simples à comprendre.

Pour des questions aussi importantes, il ne faut pas se borner à donner un coup d'œil en passant aux passages ou aux sujets. Nous voulons regarder à Dieu et Lui faire confiance pour qu'Il nous éclaire sur cette vérité si basique du baptême chrétien, et nous voulons nous approcher de cette vérité comme pas à pas, avec précaution, afin que, passant d'un point à un autre, nous puissions mieux saisir la vraie signification de cette institution chrétienne. Ce serait bien sûr très bénéfique de faire comme si l'on entendait parler de ce sujet pour la première fois. Car il peut arriver que l'un ou l'autre soit amené à s'écarter de ce qu'il a toujours cru correct jusque-là. C'est ce qui est arrivé à l'auteur de ces lignes.

La signification du mot baptême

Le mot grec pour baptiser est *baptizo*, qui, dans le langage ordinaire, signifie *immerger, plonger, laver, mouiller, arroser*. Le baptême du Seigneur Jésus lui-même et celui de l'eunuque d'Éthiopie (Actes 8) montrent bien, autant l'un que l'autre, que le baptême était effectivement pratiqué par immersion. Dans les deux cas, il est parlé du baptisé remontant hors de l'eau (Matthieu 3.16 ; Actes 8.39).

Je suis profondément convaincu que la manière correcte de baptiser est l'immersion. Seule cette manière correspond au baptême avec l'image qu'il donne de sa signification spirituelle, — on le verra encore plus loin. Cependant nous ne devrions pas donner trop d'importance au mot lui-même, ni construire trop d'enseignement sur le fait que le mot *baptizo* ne signifie rien d'autre qu'immerger, car il a en réalité une signification de portée beaucoup plus vaste. Gardons cela à l'esprit pour ce que nous verrons plus loin.

Le baptême de Jean

Nous trouvons dans le Nouveau Testament plusieurs baptêmes d'eau : le baptême de Jean pour « Celui qui venait après lui » (Matthieu 3.5-15), le baptême pour Christ comme Messie vivant sur la terre (Jean 4.1-2) ; et le baptême chrétien. Comprendre la signification du baptême de Jean est une étape préliminaire fort utile pour saisir ce qui est représenté dans le baptême chrétien. C'est pourquoi nous allons commencer par regarder rapidement ce baptême de Jean.

** Les différences entre le baptême de Jean et le baptême pour le Messie vivant sur la terre, ne sont pas grandes, mais elles existent quand même. Leur point commun, était d'être administrés tous les deux en vue de Christ comme roi d'Israël. Mais Jean baptisait pour la repentance, ce qui n'est jamais dit du Seigneur Jésus. Il est seulement dit du Seigneur Jésus qu'il faisait et baptisait plus de disciples que Jean (Jean 4.1). Or Jean baptisait pour Celui qui allait venir, pour Celui qui venait après lui. Plusieurs passages le montrent (Matthieu 3.11 ; Marc 1.7 ; Luc 3.16 ; Jean 1.27 ; Actes 13.25 ; 19.4). En contraste avec cela le baptême de Jean 4 était pour un Messie déjà présent au milieu de son peuple terrestre. Une autre différence, encore : le Seigneur s'est soumis au baptême de Jean (on va en voir bientôt la raison), mais il était impossible que le Seigneur soit baptisé pour Lui-même comme Messie vivant au milieu d'Israël. On peut admettre que les douze apôtres ont été baptisés par Jean, mais nous n'en avons pas le témoignage. De plusieurs passages du Nouveau Testament, on peut déduire d'une part que le temps où le Seigneur et son précurseur (Jean) ont travaillé simultanément a été court, et d'autre part que Jean et ses disciples ont pris une position séparée du Seigneur et de Ses disciples. Cela a persisté même après la décapitation de Jean, selon ce qu'on peut déduire d'Actes 19.1 et suivants. Peut-être que Matthieu 14.12 est une indication que quelques-uns des disciples de Jean ont suivi le Seigneur Jésus après la mort de Jean.*

Le baptême de Jean était un baptême de repentance. C'est ce que l'Écriture répète à plusieurs reprises à son sujet (Marc 1.4 ; Luc 3.3 ; Actes 13.24 ; 19.4). Jean sommait le peuple juif de porter « du fruit qui convienne à la repentance » (Matthieu 3.8 ; Luc 3.8).

Ceux qui étaient prêts à confesser leurs péchés, Jean les baptisait au Jourdain (Matthieu 3.6), et il disait au peuple qu'ils devaient croire en Celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus (Actes 19.4). Le Seigneur Jésus s'est identifié à ce résidu repentant en se faisant baptiser par Jean. Il n'avait pourtant aucun péché à confesser (c'est pourquoi il remonta aussitôt de l'eau), mais Il voulait accomplir toute justice (Matthieu 3.15-16) :

* « Accomplir toute justice » (Matthieu 3.15) ne signifie pas simplement accomplir la loi de Dieu, mais reconnaître le véritable état dans lequel se trouvait même la meilleure partie du peuple Juif. Dans le cas du Seigneur, cela impliquait d'entrer non seulement dans l'eau du baptême de Jean, mais dans ce dont l'eau était une image, dans la mort. C'est ce que dit le Seigneur un peu plus tard : « J'ai à être baptisé d'un baptême, et combien suis-je à l'étroit jusqu'à ce qu'il soit accompli ! » (Luc 12.50). Il évoquait par là Sa mort en sacrifice à caractère substitutif qu'Il voulait endurer pour ce Résidu, pour chaque pécheur coupable qui croirait en Lui. Mais tant que cette œuvre n'était pas accomplie, Il était « à l'étroit ». Cela ne veut pas dire qu'Il était oppressé par la peur de la mort. Non, mais tant que la question du péché n'était pas réglée selon Dieu, Il ne pouvait pas laisser le flot de la grâce et de l'amour de Dieu se déverser sans empêchement, Il ne Lui était pas possible de faire connaître tout le conseil de grâce de Dieu. Cela Lui faisait être « à l'étroit » par amour et à cause de nous. Merveilleuse grâce du cœur du Seigneur Jésus ! Mais une fois allé au ciel après avoir accompli l'œuvre, Il allait envoyer l'Esprit Saint qui les conduirait dans toute la vérité (Jean 16.13-14). C'est dans cette période bénie que nous vivons aujourd'hui.

Un principe important du baptême se dégage déjà du fait que le Seigneur Jésus reconnaissait au milieu du peuple d'Israël, un résidu repentant, distingué par le baptême, et qu'Il s'est identifié à lui en se faisant baptiser avec lui. Ce principe est que le baptême change la position du baptisé sur la terre. Par le baptême de Jean, le résidu pieux se mettait sur un terrain séparé du reste de la nation : Tandis que le peuple, comme tel, poursuivait son chemin dans l'incrédulité, ce résidu attendait le Messie et confessait leurs péchés ; ils se condamnaient eux-mêmes, et se purifiaient de leur état de pécheur dans lequel se trouvait la nation. En étant baptisés du baptême de Jean, ils justifiaient Dieu, c'est-à-dire qu'ils reconnaissaient que Son jugement à leur égard était juste (Luc 7.29). Ils étaient ainsi prêts à recevoir le Messie qui venait.

Le baptême « pour »

Un deuxième principe essentiel du baptême ressort déjà du baptême de Jean : le baptême est toujours administré *pour* quelque chose, c'est-à-dire en vue d'une chose ou d'une personne. Les Israélites avaient été baptisés dans la nuée et dans la mer *pour Moïse* (1 Corinthiens 10.2) — ce qui est d'ailleurs une belle image de ce que le baptême signifie dans son principe. Je vais y revenir bientôt. Aux disciples de Jean que Paul rencontra à Éphèse, il leur demanda : « De quel baptême avez-vous été baptisés » ? [litt : Pour quoi avez-vous été baptisés ?] ; et eux répondirent : « du baptême de Jean » [litt : pour le baptême de Jean] (Actes 19.3). Ceux qui sont baptisés dans la période chrétienne le sont *pour* le nom du Seigneur Jésus, comme Sauveur et Seigneur, comme plusieurs passages des Actes le montrent. Ils sont baptisés *en vue de* ce nom — *vers* ce nom, le seul dans lequel on peut trouver le salut (Actes 4.12).

Mais voilà que, sans y faire attention, nous sommes déjà passé du domaine du baptême de Jean à celui du baptême chrétien. Revenons quand même encore un peu au baptême de Jean. C'était un baptême de repentance pour la [ou : en] rémission des péchés (Marc 1.4 ; Luc 3.3). Il s'agit de la même préposition grecque *eis*, que nous avons utilisée dans le sens de à ou pour ou en vue *de* quelque chose. Le baptême de Jean était lui-même administré *en vue de* la rémission des péchés. Mais cela ne dit pas du tout que les baptisés possédaient cette rémission des péchés. Bien au contraire ! Ils ne pouvaient nullement encore la posséder, car l'œuvre de rédemption nécessaire n'était pas encore accomplie. Ce n'est qu'après l'accomplissement de l'œuvre que la repentance et la rémission des péchés purent et durent être prêchées à toutes les nations, en commençant par Jérusalem (Luc 24.47).

Insistons aussi sur ce point : « Le baptême en rémission des péchés » ne signifie aucunement la possession du pardon [= de la rémission] des péchés, mais la direction vers laquelle le baptême est administré : en vue de la rémission ou pour la rémission des péchés. Le cas de ces gens baptisés du baptême de Jean et qui avaient été baptisés pour la rémission des péchés montre sans équivoque que l'on peut être baptisé pour quelque chose sans posséder déjà la chose elle-même.

Le baptême — une marque que l'on est disciple

Il ressort des passages déjà cités que le fait d'être disciple est lié au baptême. Celui qui se fait baptiser pour quelqu'un devient son disciple ou celui qui le suit. De qui étaient disciples les douze hommes d'Actes 19 ? Disciples du Seigneur Jésus ? Pas du tout ! Ils n'avaient été baptisés que du baptême de Jean, et n'étaient donc que des disciples de Jean.

Nous avons déjà mentionné brièvement le baptême pour le Seigneur Jésus comme un baptême pour le Messie vivant sur la terre, mais écoutons le détail des expressions de Jean 4.1-3 :

« Quand donc le Seigneur connut que les pharisiens avaient entendu dire : Jésus fait et baptise plus de disciples que Jean (toutefois Jésus lui-même ne baptisait pas, mais ses disciples), il quitta la Judée, et s'en alla encore en Galilée ».

C'est clair : par le baptême pour quelqu'un, on devient, au moins extérieurement, son disciple, ou autrement dit : on reçoit la marque du fait d'être disciple. Savoir si on porte cette marque à tort ou à raison, si on est réellement un disciple, si on suit réellement le Maître, c'est une toute autre question sur laquelle je reviendrai bientôt. Dans le cas de Jean 4, les disciples du Seigneur baptisaient des gens qui Le confessaient comme le Messie envoyé de Dieu. Par cet acte ils les faisaient disciples du Messie d'après ce qu'ils professaient. Pour reprendre le langage du Seigneur en Jean 15, ils étaient des sarments rattachés à Lui, le vrai cep de vigne (appendice A). Savoir s'ils portaient du fruit ou non, ne change en rien cette position extérieure dans laquelle ils étaient introduits.

Cette idée générale du baptême — le fait d'être disciple — se trouve déjà en image avec le peuple d'Israël traversant la mer rouge. Selon ce que nous avons déjà effleuré, ils furent « baptisés pour Moïse », et devinrent ainsi ses disciples (1 Corinthiens 10.1-2). Ils n'ont pas reçu la vie divine par ce baptême « dans la nuée et dans la mer », mais ils ont été faits par-là disciples de Moïse.

Je parlerai plus loin de la signification du baptême en Matthieu 28, mais on verra là aussi qu'il se rattache au baptême la pensée d'être disciple, — une pensée également

contenue dans le baptême chrétien. Une traduction très littérale montre clairement cette liaison : « Allez et faites disciples toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai commandées » (Matthieu 28.19-20) (appendice B). Ils devaient faire disciples toutes les nations, en les baptisant et en les enseignant. Ce n'est pas parce qu'ils étaient disciples qu'ils devaient être baptisés, mais ils deviendraient disciples par le baptême et par l'enseignement qui s'y rattache.

Le fait d'être disciple, insistons, n'a rien à voir avec la question de savoir si l'on est né de nouveau ou si l'on a la vie divine. Être disciple est une profession [ou : confession], qui peut être authentique ou non authentique. On peut être un vrai disciple du Seigneur Jésus, et on peut ne l'être que par une profession extérieure. Mais, ça ne change rien au fait qu'on est disciple. Et nous avons vu comment l'on devient disciple en général : par le baptême. Judas Iscariote n'était pas né de nouveau ; il était pourtant un disciple de Jésus comme roi d'Israël séjournant sur la terre. Il faisait même partie des douze, comme Pierre l'exprime de façon si saisissante : « il était compté parmi nous, et il avait reçu en partage ce service » (Actes 1.17).

Les douze apôtres n'ont manifestement pas été baptisés pour Christ comme Messie de Son peuple terrestre, et il y a une explication simple à cela : ce sont eux qui formaient par appel spécial le « noyau » des disciples, de ceux qui professaient être du Messie ; mais ils devaient quand même introduire d'autres personnes dans ce domaine — par le baptême. Nous retrouverons ces pensées à propos du baptême chrétien.

L'exemple des Israélites, tous baptisés pour Moïse, est tout à fait parlant. Ils étaient bien tous disciples de Moïse, mais Dieu n'a pas pris plaisir en la plupart d'entre eux, car ils tombèrent dans le désert (1 Corinthiens 10.5). Combien cela démontre que le fait d'être disciple est loin d'être la même chose que posséder la vie divine !

Le baptême est pour la mort

L'eau du baptême est un symbole de la mort, de la mort comme châtiment des péchés commis. Celui qu'on baptise entre dans l'eau ; symboliquement il entre dans la mort. Le baptême de Jean était pareillement un baptême pour la mort. Ils confessaient leurs péchés et reconnaissaient avoir mérité la mort comme châtiment pour eux.

On a la même chose dans le baptême chrétien, mais avec une immense différence : le baptême chrétien est pour la mort de Christ (Romains 6.3-4). Le baptême de Jean était aussi pour la mort, mais pas encore pour la mort de Christ. Il était bien administré dans l'espérance de Celui qui devait venir pour la rémission des péchés, mais ce n'était pas encore une bénédiction présente. Il en est aujourd'hui comme au temps de Jean, à savoir que ceux qui sont convaincus de péchés sont amenés à reconnaître devant Dieu leur place dans la mort. Mais quelle différence avec le baptême de Jean ! ils apprennent que Christ a été dans la mort pour eux.

« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés pour le Christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort » ?

Romains 6.3

Je ne sais pas si cela est clair pour ceux qu'on baptise aujourd'hui, mais il s'agit d'une signification fondamentale et essentielle du baptême chrétien : quand ils entrent dans l'eau du baptême, ils reconnaissent avoir mérité le châtiment de la mort. En même temps, ils confessent — quel bonheur infini de pouvoir le faire — qu'un autre, Christ, a été dans la mort pour eux. Il a enduré la mort comme salaire du péché, et dans le baptême, ils s'identifient [ou : s'unissent] avec Lui, un Christ mort. Ils sont baptisés pour Sa mort, ils ont part à Sa mort. Ils sont ensevelis avec Lui par le baptême pour la mort, ils sont littéralement « réunis étroitement » avec Lui comme étant mort, ils sont comme une seule plante avec Lui mort (Romains 6.4-5).

En Romains 6, l'apôtre Paul se sert de l'enseignement sur le baptême chrétien pour renforcer son argumentation, si l'on ose l'appeler ainsi, selon laquelle il est impossible

pour un croyant de vivre dans le péché : une telle voie est proscrite tant par notre *position* en Christ (Romains 6.2 « nous qui sommes morts au péché ») que par notre profession chrétienne (Romains 6.3 « nous avons été baptisés, pour sa mort »).

Ainsi donc, le baptême chrétien parle de mort, et seulement de mort, jamais de vie. Certes, Christ n'est pas resté dans la mort, Il a été ressuscité par la gloire du Père. Le chrétien non plus ne reste pas dans l'eau de la mort ; il en ressort pour vivre désormais en nouveauté de vie, une sorte de vie tout à fait nouvelle. Mais cela va déjà au-delà de l'enseignement du baptême. C'est plutôt une conclusion tirée de l'enseignement du baptême, plus que ce que le baptême lui-même enseigne, — mais c'est quand même une conclusion tirée par le Saint Esprit pour notre vie pratique, et que nous perdons de vue trop facilement. Je vais revenir bientôt sur cette pensée.

Le grand point de l'instruction de cette portion de la Parole de Dieu (Romains 5.12 à 7.6) est que le croyant, par son association avec Christ (la tête de la famille de Dieu), a la même position que Christ a, soit dans la mort, soit dans la résurrection.

C'est le premier point qui nous intéresse surtout ici. Christ est mort au péché. Comme nous sommes en Christ, nous n'avons pareillement plus rien à faire avec le péché : nous sommes morts au péché. « Le péché » définit l'état dans lequel nous étions avant notre conversion. Par la mort, nous avons quitté cet état une fois pour toute. Dieu soit loué ! Telle est notre position en Christ maintenant, telle est la position de tout enfant de Dieu.

Notre baptême montre la même pensée fondamentale. En nous faisant baptiser au début de notre course chrétienne, nous avons confessé publiquement avoir part à la mort de Christ ; nous avons été baptisé pour Sa mort. Sa mort est notre mort : c'est notre position et c'est ce que nous professons. Peut-être n'avons-nous compris ni l'un ni l'autre lors de notre baptême. Mais cela ne change rien au fait lui-même. Je me réjouis toujours à la pensée que les croyants de Rome auxquels l'apôtre écrivait, n'avaient certainement pas non plus compris ces choses lors de leur baptême. Ce n'est que des années plus tard qu'ils ont reçu l'enseignement divin sur la vraie signification de leur baptême.

J'ai parlé de la conclusion que le Saint Esprit tire de notre baptême en Romains 6. Beaucoup d'entre nous sont peut-être déjà baptisés depuis bien des années. Mais combien peu nombreux sont ceux qui pensent encore aujourd'hui à ce qu'ils ont professé lors de leur baptême ! Combien nous sommes souvent peu conscients de la

responsabilité liée à ce pas — la responsabilité de nous tenir pour mort au péché maintenant dans la vie journalière, « pour que nous ne servions plus le péché » (Romains 6.6). Car en ce que Christ est mort, « il est mort une fois pour toutes au péché ; mais en ce qu'il vit, il vit à Dieu. De même vous aussi, tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le christ Jésus » (Romains 6.10-11). Notons bien : ce n'est pas le péché en nous qui est mort, mais nous qui devons nous tenir pour morts au péché. C'est entièrement une question de foi, une conclusion que la foi tire de la position conférée par Dieu. Que Dieu nous aide à rendre visible dans notre vie quotidienne ce que nous avons compris de notre position en Christ et ce que nous avons exprimé comme profession lors du baptême !

Quand on pense à ce que le baptême représente, on peut alors vraiment dire que c'est une belle image de l'Évangile, ou autrement dit : par ce qu'il représente, le baptême nous montre de quelle manière l'homme est sauvé. Si quelqu'un entre avec foi dans ce que le baptême préfigure, cela conduit au salut. C'est de cette pensée que nous allons maintenant nous occuper.

Le baptême — un changement de position

Le baptême marque un changement de position, comme nous l'avons déjà vu à propos du baptême de Jean. Il en va de même avec le baptême chrétien. Mais ne perdons jamais de vue qu'il s'agit d'une position sur la terre ; le baptême n'a absolument rien à voir avec une position dans le ciel. Celui qu'on baptise vient à l'eau du baptême comme un pécheur convaincu, et par le baptême, il entre dans une nouvelle position sur la terre. Cette nouvelle position est aussi décrite par l'Écriture par le terme « salut ». Nous traitons ici du cas normal selon l'Écriture où c'est un croyant qui est baptisé. Je parlerai un peu plus loin du cas du baptême d'un non croyant : lui aussi est amené par le baptême dans une autre position devant Dieu.

Le salut

Le Salut, dans le Nouveau Testament, a plusieurs significations. On trouve une fois le salut au sens de salut de l'âme, que le croyant reçoit déjà maintenant comme but final de sa foi (1 Pierre 1.9 ; Hébreux 10.39). Dans plusieurs passages, le salut est lié à la rédemption [ou : délivrance] du corps lors du retour de Christ (1 Pierre 1.5 ; Romains 5.10, entre autres). Ailleurs le salut est considéré au sens que le croyant est sauvé pratiquement et continuellement et jusqu'à la fin dans son chemin à travers un monde rempli de danger (par ex. Hébreux 7.25 ; 1 Pierre 4.18). Parfois le salut n'est vu que dans le *corps* ou temporellement (par ex. 2 Corinthiens 1.10 ; 1 Timothée 2.15 ; Luc 1.74 ; 2 Timothée 4.17). Un salut d'un ordre spécial est mentionné dans l'épître aux Éphésiens (2.8) : par grâce, le croyant est déjà entièrement sauvé.

Mais dans le Nouveau Testament, il y a encore un autre aspect du salut, parfois méconnu ou incompris. Il a à faire avec un changement de position sur la terre, et dans

ce sens (attention : dans ce sens seulement !) le salut est à plusieurs reprises lié au baptême. Nous avons un exemple de cela en Marc 16 et 1 Pierre 3. Commençons par Marc 16.

« Celui qui aura cru et qui aura été baptisé sera sauvé ; et celui qui n'aura pas cru sera condamné »

Marc 16.16

Cette parole du Seigneur est claire : pour être damné, il suffit de ne pas croire ; mais pour être sauvé, il ne suffit pas de simplement croire ; il faut aussi le baptême. Plusieurs seront peut-être déconcerté par cette déclaration, mais c'est bien ce que le Seigneur Jésus dit : « Celui qui croit et qui aura été baptisé, sera sauvé ». Cela n'a rien à voir avec le ritualisme. L'expression « être sauvé » ne veut pas dire simplement « aller au ciel » ou « ne pas être perdu », comme on l'a souvent compris à tort, mais c'est prendre une nouvelle position sur la terre — une position, il est vrai, qui entraîne des bénédictions éternelles et célestes.

Celui qui croit et qui est baptisé se sépare par là du monde qui a rejeté Christ, et le rejette encore, du monde sur lequel le jugement de Dieu est suspendu, et il vient dans un domaine sur la terre où on connaît et jouit des conséquences bénies de la rédemption, sur la base d'un jugement déjà pleinement exécuté. Ce domaine sur la terre est celui du christianisme : « un Seigneur, une foi, un baptême » (Éphésiens 4.5). Celui qui croit et qui est baptisé se met du côté de Christ crucifié, à l'opposé du monde, et confesse ouvertement être à Lui et à toutes les bénédictions apportées par Sa mort ; en bref : il entre sur le terrain de la profession chrétienne.

C'est en fait un changement immense, y compris aux yeux de Dieu, d'être maintenant un vrai disciple du Seigneur, alors qu'on a été en relation avec un monde sans Christ, et de porter le nom de ce Seigneur qui est mort pour nous : Christ (1 Pierre 4.16) !

Deux aspects du salut

Il s'agit donc d'un changement partant d'un chemin ancien pour aller dans un domaine nouveau ; on peut le formuler autrement : Être sauvé de quelque chose de mauvais au profit de quelque chose de bon a naturellement deux aspects ou deux côtés. Un côté est relatif à ce dont j'ai été sauvé, et l'autre côté est relatif à ce pour quoi j'ai été sauvé.

Le fait que, par le baptême, le croyant soit séparé extérieurement du monde qui est sous le jugement, montre un côté du salut, le côté gouvernemental : il n'a plus rien à faire avec un monde sur lequel Dieu, dans Son gouvernement, va faire tomber le jugement.

Mais d'un autre côté, il est entré publiquement dans le domaine béni, sur la terre, où l'on trouve la plénitude de la bénédiction chrétienne. C'est le côté administratif du salut. Nous allons nous en occuper d'encore un peu plus près.

Mais remarquons déjà ceci : il s'agit effectivement de salut, si, quant au cœur (« celui qui aura cru ») et quant à ce qu'on professe (« et qui aura été baptisé »), on demeure là où il n'y a plus aucun jugement de Dieu et où on peut jouir de toutes les bénédictions apportées par la mort de Christ !

Qui est chrétien ?

Le croyant n'est-il pas chrétien déjà avant son baptême ? Selon le cœur, oui ! Selon sa position en Christ, oui ! Mais selon sa position dans le monde, non ! Que ce soit bien clair : Celui qui refuse de se faire baptiser, refuse d'être chrétien. Il ne veut pas être identifié avec un Christ mort, ni avec le christianisme dans lequel on trouve toutes les bénédictions fondées sur la mort de Christ.

Pour mieux nous faire comprendre, prenons le cas d'un jeune juif qui s'est converti et a reçu la paix avec Dieu. Il doit endurer, depuis, une terrible inimitié dans la maison de ses parents. Ils le menacent : S'il se fait baptiser, c'est-à-dire s'il franchit le pas vers le christianisme, ils le déshériteront et le chasseront de la maison. Allons plus loin : le jeune homme croyant a peur de se faire baptiser à cause des conséquences qui s'ensuivront. Est-il sauvé ? Au sens de Marc 16, non ; il refuse de mettre le pied sur le terrain de la profession chrétienne, aussi compréhensibles qu'en soient les raisons. Il refuse d'être vu comme un chrétien. Aux yeux de Dieu, des anges et des hommes, il est encore en relation avec le judaïsme qui a conduit Christ à la croix : cela n'est pas le salut.

C'est ce qui fit que l'apôtre Pierre lança cet appel aux Juifs convaincus de péchés en Actes 2 : « Sauvez-vous de cette génération perverse » ! (2.40). Il ne dit pas « Sauvez-vous de l'enfer » ou « sauvez-vous de la colère de Dieu », mais « sauvez-vous de cette génération perverse », — de cette nation qui a rejeté Christ. Comment l'ont-ils fait ? Par la foi et par le baptême : « Ceux qui reçurent sa parole, furent baptisés » (Actes 2.41).

Le jeune homme dont nous avons pris l'exemple ne s'est pas sauvé de cette génération perverse. Bien sûr, si le Seigneur Jésus revient, il ira dans la maison de Son Père comme tous les autres enfants de Dieu. Sur ce plan, il n'y a pas de différence entre celui qui est baptisé et celui qui ne l'est pas. C'est la foi au sang de Christ qui conduit à la justification (Romains 3.25), non pas le baptême. Mais s'il y a des différences dans le ciel, et s'il y en aura quant à la position dans le royaume *, elles seront fondées sur les différents degrés de fidélité qui auront été montrés ici-bas sur la terre (Luc 19.12-27). Refuser de se faire baptiser n'est pas de la fidélité à celui qui est allé jusqu'à la mort pour nous.

** L'une des multiples allusions à ce sujet dans le Nouveau Testament se trouve dans la parabole des mines de Luc 19.11-27. Des différences de fidélité au temps de l'absence du Seigneur sont récompensées par des différences de position dans Son royaume (« aie autorité sur dix villes », « et toi, sois établi sur cinq villes »). On peut encore remarquer que ces différences disparaissent dans la maison du Père : on ne peut pas être plus que des enfants, des enfants de Dieu !*

Nous avons appris ceci : Ce n'est pas la même chose d'être chrétien intérieurement et de l'être aussi vis-à-vis de l'extérieur. Au commencement, Nicodème et Joseph d'Arimatee ont été disciples de Jésus en secret par crainte des Juifs ; mais quand leur Sauveur est mort, ils se sont tous deux identifiés publiquement à leur Seigneur mort (Jean 19.38-42). Quelle belle image de ce que l'on fait quand on se fait baptiser !

Soulignons que se faire baptiser n'est pas un devoir, ce n'est pas une obligation pénible, mais un privilège précieux. « Qu'est-ce qui m'empêche d'être baptisé » ? demandait fort justement l'eunuque éthiopien devenu croyant (Actes 8.36). « Quelqu'un pourrait-il refuser l'eau afin que ceux-ci ne soient pas baptisés » ? demande Pierre lui-même (Actes 10.47). Il ne s'agit pas tant d'un commandement de se faire baptiser, mais plutôt d'un commandement de baptiser : « Allez donc et faites disciples toutes les nations, les baptisant pour le nom du Père et du Fils et du Saint Esprit... » (Matthieu 28.19). « Et, il [Pierre] commanda qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur » (Actes 10.48). Mais la soumission à l'institution du baptême établi par le Seigneur est évidemment aussi de l'obéissance.

La demande d'une bonne conscience

Ce que nous avons compris jusqu'ici fera comprendre beaucoup plus facilement le passage de 1 Pierre 3 :

« ...quand la patience de Dieu attendait dans les jours de Noé, tandis que l'arche se construisait, dans laquelle un petit nombre, savoir huit personnes, furent sauvées à travers l'eau ; or cet antitype vous sauve aussi maintenant, c'est-à-dire le baptême, non le dépouillement de la saleté de la chair, mais la demande à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus Christ »

1 Pierre 3.20-21

Le baptême chrétien a son image (ou : antitype) dans un épisode de l'Ancien Testament, le salut de Noé et de sa famille aux jours du déluge ; autrement dit, la même chose nous est montrée, mais en image. Cela va nous aider beaucoup à comprendre.

Noé a été sauvé à travers l'eau. On peut le comprendre de deux manières distinctes, selon les deux sens possibles de la préposition grecque *dia* avec le génitif, qui sont « à travers » et « par le moyen de ». Dans ce deuxième sens *dia* désigne le moyen utilisé, l'instrument. Je crois que c'est ce deuxième sens qui est celui du passage que nous avons devant nous. Certes Noé a bien aussi été sauvé à travers l'eau du déluge, mais il apparaît que le Saint Esprit a voulu montrer ici le moyen par lequel Noé a été sauvé — par le moyen de l'eau. Cette même eau par laquelle le monde ancien et corrompu a été englouti, a été, dans la main de Dieu, le moyen par lequel Noé a été sauvé dans l'arche en l'amenant sur une terre nouvelle, purifiée par le jugement. Ici en 1 Pierre 3, nous avons de nouveau ce changement complet de position, décrit par l'expression « salut » ou « sauvé ».

Or le baptême montre en type le même salut. Si nous nous rappelons encore une fois de quoi nous parle l'eau du baptême — de la mort de Christ comme jugement de Dieu sur le péché — combien ces deux images (ou types) sont expressives. On voit la mort

de Christ qui, dans la main de Dieu, est le moyen ou la raison pour lesquels Dieu jugera un jour le monde impie, et d'autre part cette même mort de Christ qui est dans Sa main le moyen par lequel ceux qui « sont dans l'arche » — c'est-à-dire ceux qui ont accepté Christ par la foi comme Sauveur — sont amenés par Lui dans un nouvel endroit sur lequel le jugement divin s'est déjà exécuté. Cette place nouvelle, purifiée par le jugement, est un domaine sur la terre où Dieu peut habiter et gouverner, c'est-à-dire respectivement la maison de Dieu (appendice C) et le royaume des cieux (appendice D).

La maison de Dieu

Ce n'est que sur la base de l'œuvre rédemptrice de Christ que Dieu peut habiter parmi des hommes pécheurs par nature. À la croix de Golgotha, Dieu a parfaitement montré ce qu'Il pense du péché, car « ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, il a condamné le péché dans la chair » (Romains 8.3). Là, à cette croix, Christ a souffert pour les péchés, « le juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu » (1 Pierre 3.18). C'est encore à cette croix que « le châtiment de notre paix a été sur Lui » et que Dieu a fait tomber sur Lui l'iniquité de nous tous (Ésaïe 53.5-6)

Aujourd'hui donc, partout où des gens font profession de croire en l'œuvre de Son Fils, ils se trouvent sur le terrain d'une rédemption accomplie, d'un jugement exécuté ; et Dieu peut habiter avec eux, et ils forment eux-mêmes l'habitation de Dieu sur la terre, une maison spirituelle (1 Pierre 2.5). Je vais maintenant aborder le fait que la maison de Dieu au sens large embrasse toute la profession chrétienne. C'est à ce domaine que se rapporte le baptême.

C'est dans cette mesure aussi que cet antitype, ou contre-image, le baptême, nous sauve (1 Pierre 3.21) : il nous introduit dans ce domaine de la bénédiction divine sur la terre. Cela présuppose naturellement que nous avons passé par la foi à travers ce dont le baptême nous parle en type. Autrement on ne pourrait parler de salut. Il faut bien

insister là-dessus. La simple profession d'être à une place juste n'a jamais été le salut. « Celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé » : ce sont les propres paroles du Seigneur Jésus.

Mais il faut aussi tenir fermement au point suivant : Quand nous sommes baptisés, nous sommes, devant Dieu, sur le fondement de la mort (et de la résurrection) de Christ, et alors Il nous reçoit dans Sa maison pour nous instruire des choses divines. En ce sens, la maison de Dieu, est la même chose que la chrétienté ; Pierre nous en parle au chapitre 4 v. 17. Malheureusement, ce domaine confié à la responsabilité de l'homme a été gâté ; Dieu doit exercer son jugement sur lui. Mais tant que Dieu ne l'a pas jugé définitivement ni mis de côté, ce domaine n'en reste pas moins l'habitation de Dieu, l'habitation du Saint Esprit. Je reviendrai là-dessus plus tard.

Le baptême n'est pas non plus un signe de ce que nous possédons déjà. On le dit souvent, mais l'Écriture s'exprime autrement. Le baptême est beaucoup plutôt un signe de ce que nous recevons et de ce que nous désirons. Le baptême sauve — mais dans le sens qui a été explicité — et, dans le baptême nous désirons une bonne conscience, mais nous ne l'avons pas encore. Rien de surnaturel ni rien de mystique ne se rattache à l'eau du baptême, et comme telle, elle ne peut pas nous purifier de la souillure de la chair . Mais l'eau a une signification profonde, symbolique, et parle de la mort de Christ. Celui qui se fait baptiser accepte la mort, — à la suite de quoi, et comme Noé autrefois, le croyant passe de l'autre côté de la mort et du jugement.

** Pierre utilise le terme chair d'une autre manière que Paul. Paul entend par là, le principe du mal que l'homme porte en lui comme descendant d'Adam déchu : c'est le péché comme nature corrompue, devenue étrangère à Dieu. Pierre utilise au contraire le mot chair dans le sens de notre vie ici-bas dans un corps humain.*

La résurrection de Christ

Le baptême en lui-même, est un ensevelissement, qui fait suite à la mort de Christ. Nous comprenons qu'en soi, le baptême ne peut pas sauver, parce que, comme image, il ne va pas plus loin que la mort. Mais Christ n'est pas resté dans la mort. Il est ressuscité. Son œuvre a été acceptée par Dieu.

C'est pourquoi le baptême et la demande d'une bonne conscience sont rattachés ici à la résurrection de Christ. Quand nous nous identifions par la foi avec la mort de Christ — ce dont notre baptême est un symbole — alors la résurrection de Christ nous donne une bonne conscience. Nous comprenons alors que, par notre identification avec la mort de Christ, nous en avons fini avec notre ancien état (« le péché ») et nos anciennes relations (« le monde »), et que par notre identification avec Christ ressuscité, nous sommes introduits dans un nouvel état (la « nouveauté de vie », Romains 6.4) et dans un nouveau domaine (« la maison de Dieu »).

Quelle grâce insondable que Dieu nous voie identifiés tant avec Christ mort qu'avec Christ ressuscité ! Et si Dieu le voit ainsi, la foi peut aussi le voir ainsi. Mais c'est plutôt le côté que nous avons dans l'épître aux Romains, et encore plus dans celle aux Colossiens : « étant ensevelis avec lui dans le baptême, en qui [c'est ainsi qu'il faut lire, « qui » se rapportant à Christ et non pas au baptême *] aussi vous avez été ressuscités, ensemble, par la foi en l'opération de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts » (Colossiens 2.12).

** D'un point de vue purement grammatical, on peut aussi bien traduire « en qui » ou « dans lequel », et ces expressions peuvent avoir pour antécédent aussi bien Christ que le baptême. Mais il faut donner la préférence au premier. En effet, d'une part l'image du baptême ne va pas au-delà de l'immersion, et secondement nous avons la même construction grammaticale qu'au verset précédent. Après que le v. 10 ait parlé de Christ comme chef de toute principauté et autorité, l'écrivain sacré se réfère à Lui au v. 11 pour dire : « en qui aussi vous avez été circoncis ». Et après avoir parlé à la fin du v. 12 de la circoncision du Christ, et avoir dit que les croyants sont ensevelis avec Lui dans le baptême, il se réfère de nouveau à Lui et continue en disant « dans lequel [ou : en qui] aussi vous avez été ressuscité ensemble ». Le chrétien croyant est quant à sa position*

mort avec Christ et enseveli avec Lui dans le tombeau. Il a laissé là ce qui est selon sa nature déchue. Or voilà déjà un privilège immense, que de savoir que Dieu voit les choses ainsi. Mais Christ n'est pas resté dans le tombeau, Dieu L'a ressuscité, et Lui a donné une position entièrement nouvelle. Nous pouvons aussi partager avec Lui ce côté des choses (qui va cependant déjà au-delà de la signification du baptême). Quel changement béni de position nous voyons au v. 12 : enseveli avec Lui — ressuscité ensemble avec Lui ! Cela ne signifie rien moins que ceci : Nous sommes maintenant établis en Lui dans un monde nouveau, le monde de la résurrection de Christ. Répétons-le : Quel changement béni de position ! Au verset suivant, on a encore un changement d'état : morts / vivifiés ensemble avec Lui.

Vous êtes sauvés, non pas nous

Revenons donc encore un peu à 1 Pierre 3. Pierre se sert d'une tournure de phrase qui est en contraste frappant avec ce que Paul exprime. Pierre dit : « Or cet antitype [ou : contretypé] vous sauve aussi maintenant, c'est-à-dire le baptême », tandis que Paul en Romains 6.3 dit : « nous tous, qui avons été baptisés pour le Christ Jésus », et au verset 4 « nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême ». Paul s'inclut lui-même tout à fait quand il s'agit d'être baptisé. Effectivement c'est un disciple, Ananias, qui l'a baptisé, et il a été ajouté de manière normale à la maison de Dieu aussi bien qu'au royaume des cieux (Actes 9.18).

En contraste avec tout cela, Pierre n'est jamais passé par le baptême chrétien, et c'est pourquoi il dit : « vous ». Qui aurait bien pu le baptiser ?

Et je reviens ainsi sur ce que j'ai dit plus haut à propos du baptême messianique selon Jean 4 par les douze apôtres. Du fait qu'ils formaient eux-mêmes le « noyau » du corps des disciples du Messie séjournant sur la terre, ils avaient le devoir d'introduire d'autres personnes dans ce même domaine. Par quel moyen ? par le baptême pour le Messie.

Dans ce que nous considérons, nous en sommes maintenant à la période de temps postérieure à l'effusion du Saint Esprit ; et les 120 à la Pentecôte (Actes 1.15 et 2.1) formaient ce « noyau », non pas seulement de l'Assemblée de Dieu, mais aussi du corps des disciples du Seigneur glorifié. Qui aurait dû les baptiser ? Qui aurait dû les introduire dans ce nouveau domaine ? C'est eux qui le formaient !

Et de plus Pierre occupait parmi eux une place à part. C'est à lui que le Seigneur avait confié les clés du royaume des cieux. C'est avec elles qu'il devait ouvrir * ce royaume d'abord aux croyants d'entre les Juifs. Et c'est justement ce qu'il se disposait à faire, lorsque Pierre répondit aux Juifs qui lui demandaient ce qu'ils devaient faire (Actes 2.38) ; « Repentez-vous, et que chacun soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés ».

** Des clefs ne servent pas à gouverner, mais à ouvrir. Le Seigneur se sert en Matthieu 16.19 de ce langage symbolique pour montrer qu'il voulait utiliser Pierre pour accorder d'abord aux Juifs et ensuite aux nations, l'entrée formelle dans cette nouvelle dispensation, cette nouvelle époque sur la terre qui allait commencer lors de Son ascension, — le royaume des cieux. Dans le livre des Actes, cela nous est présenté historiquement. Au ch. 2, Pierre ouvre le royaume aux croyants d'entre les Juifs, et au ch. 10 aux croyants d'entre les nations. Dans les deux cas il est en outre expressément mentionné que ces croyants ont été baptisés (Actes 2.41 ; 10.48).*

Le Baptême en rémission des péchés

La signification du baptême en rémission des péchés

Cela nous amène à la question importante de ce que signifie le baptême en rémission des péchés.

Nous avons déjà vu un point décisif à propos du baptême de Jean qui était aussi en rémission des péchés. Partant de là, remarquons d'abord que la Parole de Dieu ne dit pas : « Que chacun de vous soit baptisé et vous recevrez la rémission des péchés ». Au contraire, elle dit : « Soyez baptisés en vue de », ce qui est tout à fait différent. Par le baptême ils devaient se placer, consciemment et publiquement, du côté de Celui qu'ils avaient jusqu'ici rejeté. Ce que leur dit Pierre revient pratiquement à ceci : « Devenez Ses disciples, devenez chrétiens ! Entrez dans le domaine du christianisme, où on trouve et administre la bénédiction du pardon des péchés ».

Attention : Sur la base du sang de Christ, Dieu a établi dans le christianisme un système sur la terre, lié à deux dispositions ou prescriptions de caractère visible : le baptême et la cène. L'un et l'autre ont trait à la mort de Christ. La cène en est le souvenir continu (voir étude sur Actes 2.42) ; mais le baptême, pour ce dont il s'agit ici (Actes 2.38-41), assure l'entrée dans ce domaine ou système de Dieu sur la terre ; nous l'avons déjà vu. Dans ce système, toutes les bénédictions du christianisme sont connues et administrées dans la puissance du Saint Esprit, c'est à dire qu'elles sont annoncées par ceux qui y ont part. Et la première de ces bénédictions, celle dont les gens ont besoin en premier lieu, c'est la rémission des péchés.

Nous avons en Luc 24.47 la mission du Seigneur de « prêcher la repentance et la rémission des péchés en son nom ». C'est sur cette mission du Seigneur ressuscité que se fonde toute la prédication des apôtres dans le livre des Actes, aussi bien celle de Pierre que celle de Paul.

On ne peut pas trouver cette bénédiction hors du christianisme. Un Juif ou un Mahométan qui l'est et le demeure, ne peut jamais arriver à la jouissance du pardon des péchés. C'est pour cela que Pierre dit aux Juifs qui croyaient déjà : « Soyez baptisés, franchissez cette porte par laquelle on devient chrétien, et vous trouverez dans le christianisme ce dont vous avez besoin : le pardon des péchés ». Il est indiscutable que Dieu seul peut pardonner les péchés pour l'éternité, mais ce n'est pas là la question. Ce dont il s'agit, c'est que cette bénédiction (comme d'ailleurs toutes les autres bénédictions chrétiennes), pour ce qui regarde la jouissance qu'en ont les hommes, est administrée extérieurement sur la terre par des hommes qui sont « dedans ». Cette administration se réalise avant tout par la prédication.

Le pardon administratif des péchés

Il y a donc un pardon des péchés qu'on peut appeler à juste titre le pardon administratif des péchés . C'est ce dont il s'agit dans notre passage de Actes 2.38. En Jean 20.23, le Seigneur Jésus parle également du pardon des péchés sous cet aspect : « À quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis, et à quiconque vous les retiendrez, ils seront retenus ». L'administration de la vérité du pardon des péchés a été confiée aux disciples. Dans quelle mesure ils ne parviendraient pas à proclamer cette vérité, cela ne leur était pas connu. Sérieuse pensée pour nous aussi aujourd'hui !

** Sur ce mot « administratif ». Ce n'est pas du tout le seul endroit du Nouveau Testament où l'on trouve la pensée que des vérités divines soient administrées sur la terre par des hommes. L'apôtre Paul était administrateur du mystère de Christ et de l'assemblée (Éphésiens 3.8,9 ; Colossiens 1.25-27). En 1 Corinthiens 4.1, il dit : « Que tout homme pense ainsi à notre égard, — qu'il nous tienne pour des serviteurs de Christ et pour administrateurs des mystères de Dieu ». Pierre encourage les croyants à être les uns pour les autres de bons dispensateurs [litt. : administrateurs] de la grâce variée de Dieu. Dans la parabole des talents nous trouvons aussi cette pensée. Le Seigneur*

confie Ses biens à Ses esclaves, « à chacun selon sa propre capacité » (Matthieu 25.14 et suiv.). Pendant le temps de Son absence, ils devaient les « faire valoir », c'est-à-dire agir de manière à ce qu'ils se multiplient. Or la vérité précieuse de la rémission des péchés en Son nom fait partie de ces biens du Maître. C'est la première chose dont le pécheur ait besoin.

Ce même aspect de la vérité se retrouve dans l'appel d'Ananias à Saul de Tarse, qui possédait déjà la vie de Dieu, mais n'était pas encore baptisé : « et maintenant, que tardes-tu ? Lève-toi et sois baptisé, et te lave de tes péchés, invoquant son nom » (Actes 22.16). « Lave-toi de tes péchés » est bien sûr une expression imagée, mais quant à ce qu'il professait, Saül n'était pas encore parvenu à cette place sur la terre où la vérité du pardon des péchés est connue et administrée. Il n'était pas encore sur le terrain chrétien, et dans cette mesure il n'avait pas encore une bonne conscience devant Dieu. « Invoquer son nom » est là une autre manière intéressante d'exprimer le « désir d'une bonne conscience » de 1 Pierre 3.21, qui pourrait aussi être traduit par « l'invocation de Dieu pour avoir une bonne conscience ».

Le lecteur demandera peut-être : « mais n'est-il pas possible de croire au Seigneur Jésus et à Son œuvre et d'avoir par là le pardon de mes péchés, avant d'être baptisé » ? Certainement, c'est possible, et c'est même normal (voir Corneille et les siens en Actes 10).

Le pardon des péchés en rapport avec l'éternité ne dépend en rien du fait d'être baptisé. Mais en ce qui concerne ta position sur la terre, tu n'es pas encore sauvé, et tes péchés ne sont pas encore lavés. Tu es encore lié au système de ce monde impie, un monde qui rejette Christ ; tu n'as pas encore franchi le pas publiquement, et selon l'art et la manière montrés par Dieu, pour te mettre du côté du Rejeté et du Crucifié, et tu n'es pas ainsi entré dans le domaine divin sur la terre, le seul domaine où l'on trouve le pardon des péchés comme première nécessité pour le pécheur. C'est ainsi que Dieu voit les choses, c'est ainsi que les anges le comprennent, et les hommes aussi en un certain sens : extérieurement, tu n'es pas encore chrétien.

Il nous faut apprendre simplement à faire la différence entre notre position en Christ comme saints et bien-aimés, et notre position sur la terre comme disciples ; entre, le

pardon éternel des péchés, et l'administration de cette vérité sur la terre. J'ai déjà bien montré que le baptême ne touche en aucune manière la question de la vie éternelle.

Le baptême d'inconvertis

Question de sa validité

Qu'arrive-t-il si quelqu'un qui n'est pas né de nouveau est baptisé ? Le changement de position s'effectue aussi pour lui, mais ce n'est qu'un changement extérieur sans réalité intérieure, un changement qui ne fait qu'accroître sa responsabilité.

L'Écriture Sainte nous donne même un exemple de ce cas. Simon, le magicien n'était manifestement pas né de nouveau, pourtant Philippe l'avait baptisé (Actes 8.13). Il est bien dit de lui qu'il avait cru, mais la suite du récit montre qu'il ne s'agissait pas d'une foi vivante au Seigneur Jésus, mais seulement d'une conviction extérieure que la puissance de Dieu était en Philippe. Simon n'avait jamais reçu la rémission des péchés, et pourtant, il avait été baptisé en rémission des péchés ! Quand il y a la repentance et la foi dans une âme, alors elle reçoit la bénédiction administrée sur la terre. Si la repentance et la foi manquent, la bénédiction manque aussi. Combien c'est sérieux ! Cela ne nous rappelle-t-il pas les paroles du Seigneur en Marc 16 : « celui qui n'aura pas cru sera condamné » ?

Il est bouleversant que dans la chrétienté, il y ait tant de personnes non converties qui soient baptisées. Or ces personnes aussi, ont été baptisées en rémission des péchés. Que ces personnes l'aient compris ou non, que ceux qui les ont baptisées l'aient compris ou non, tout cela ne joue aucun rôle. Simon ne l'avait bien sûr pas compris. Ces gens sont entrés par la porte dans la profession chrétienne, ils sont devenus extérieurement chrétiens, sans l'être intérieurement. Ils sont venus dans le domaine des bénédictions chrétiennes, mais ils ne peuvent y avoir part, parce qu'ils n'ont pas cru véritablement.

C'est une situation extrêmement sérieuse. Non seulement ils ne reçoivent pas les bénédictions chrétiennes, mais encore le Seigneur Jésus les jugera selon leur responsabilité considérablement accrue parce qu'ils sont chrétiens professants. Ils recevront une sentence plus sévère que des païens qui n'ont jamais entendu parler de Lui.

Quelqu'un demandera peut-être : « Mais la plupart d'entre eux ont été baptisés lorsqu'ils étaient des petits enfants ? Ce baptême a-t-il une validité quelconque ? Au fond, est-ce seulement un baptême chrétien » ? Commençons par la dernière question : Oui, c'est le baptême chrétien. Ils ont été baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Ce point est déterminant. Ils peuvent ne pas avoir été baptisés d'une manière scripturaire ; peut-être n'ont-ils été qu'aspergés de quelques gouttes d'eau ; mais il n'empêche que, par-là, un témoignage public de profession chrétienne a été rendu et qu'ils ont été faits extérieurement chrétiens.

Qui pourrait le leur contester ? Dieu, en tout cas, ne le fait pas. Quand le méchant esclave de Matthieu 24 professe que le maître de la maison est « son maître » (v. 48), le Seigneur ne lui dit pas « Je ne suis pas ton maître ». Non, Il le traite sur le terrain sur lequel Il s'est placé. C'est bien ainsi que parle le Seigneur Jésus : « le maître de cet esclave là viendra en un jour qu'il n'attend pas... et il le coupera en deux et lui donnera sa part avec les hypocrites : là seront les pleurs et les grincements de dents » (Matthieu 24.50-51). Le Seigneur jugera la chrétienté à Son tribunal selon ce qu'elle aura professé.

Les lettres à Sardes et à Laodicée soulignent cette pensée bien sérieuse. Je suppose que nous sommes un peu familiers avec le contenu des sept lettres d'Apocalypse 2 et 3 et que nous connaissons leur portée prophétique. En ce sens la lettre à Sardes nous montre l'état du protestantisme après le temps de la Réformation, et la lettre à Laodicée nous montre l'état de la chrétienté dans sa dernière phase, avant d'être vomie de la bouche du Seigneur. Dans les deux cas, la masse est spirituellement morte. Le Seigneur dit à Sardes : « Je connais tes œuvres que tu as le nom de vivre, et tu es mort » (Apocalypse 3.1). Ils professent justement avoir la vie par le baptême. C'est évidemment une erreur fâcheuse, mais c'est ce qu'ils professent. La conséquence en est que le Seigneur les traite selon leur profession et il dit : « Je viendrai sur toi comme un voleur » (Apocalypse 3.3).

En ce qui concerne Laodicée, le Seigneur dépeint dans la lettre qu'Il leur envoie, l'état du témoignage chrétien aux derniers jours : prétentieux, ni froid ni chaud, malheureux, misérable pauvre, aveugle et nu (Apocalypse 3.17). Tel est aujourd'hui l'état de la grande masse de ceux qui font profession de christianisme.

Le Seigneur leur conseille d'acheter de Lui de l'or (la justice divine ; 1 Corinthiens 1.30), des vêtements blancs (la justice pratique ; Apocalypse 19.8) et du collyre pour oindre les yeux (l'onction du Saint Esprit ; 1 Jean 2.20). Mais Il sait que trop bien que la grande

majorité ne donnera pas suite à cet appel. Comme ils ne montrent ni la froideur d'une inimitié ouverte, ni la chaleur d'une affection vraie, mais seulement la tiédeur de l'indifférence et de l'insensibilité à Ses intérêts, alors Il va les vomir de Sa bouche comme quelque chose de dégoûtant (Apocalypse 3.16). Le Seigneur les compte bien tous comme des témoignages chrétiens, parce qu'ils ont tous été baptisés du baptême chrétien, mais c'est justement la raison pour laquelle il les traite selon leur responsabilité multipliée : Il les juge comme des chrétiens professants.

Non le Seigneur ne méconnaît aucunement le changement extérieur de position qui a été la part de ceux qui ont été baptisés comme enfants. Nous ne devons pas le faire non plus. *

** L'auteur considère que cette reconnaissance de ce baptême n'en est pas une préconisation ou une approbation. Il ne faut pas non plus la confondre avec une reconnaissance du système chrétien qui le pratique.*

En pratique, bien des gens ont été baptisés au mauvais moment, ou dans un mauvais état ou d'une mauvaise manière, mais néanmoins, ils appartiennent par là à la chrétienté. S'il n'en était pas ainsi il n'y aurait presque pas de chrétienté. Nous en avons vu l'exemple avec Sardes et Laodicée. Et si, devenu adulte, le baptisé ne rétracte pas expressément son baptême, il est et demeure extérieurement un chrétien. Que Dieu veuille que beaucoup de chrétiens baptisés trouvent en vérité le Sauveur, et la rémission des péchés en Lui, et la paix avec Dieu ! Sinon c'est un sort effrayant qui les attend.

Faut-il rebaptiser ?

La réponse à la première question posée jette de la lumière sur la seconde : « Que faire, si quelqu'un, baptisé enfant, vient à la foi au Seigneur Jésus ? Doit-il se faire rebaptiser, si l'Écriture enseigne le baptême des croyants » ?

Sans aucun doute, l'ordre selon l'Écriture sainte est : la foi — le baptême. Nous le voyons dans la parole du Seigneur (Marc 16) et dans la pratique des premiers chrétiens dans le livre des Actes. Si par la confusion de la chrétienté, le baptême a été fait par anticipation, alors je ne crois pas que le répéter corresponde à la pensée du Seigneur. Le répéter reviendrait, de notre côté, à un mépris de cette institution du Seigneur, car nous ne reconnâtrions pas le changement de position que Lui a pourtant tout à fait reconnu, au point même de traiter en conséquence la personne concernée. En outre que pourrions-nous faire de plus à quelqu'un qui a été baptisé enfant ? Il est déjà dans la profession chrétienne. Une répétition du baptême ne pourrait pas réellement l'y introduire, car il y est déjà.

Cependant je ne voudrais pas dominer sur la conscience des individus, ni trop exiger de sa mesure de foi. Si selon sa compréhension des choses, il estimerait absolument indispensable de se faire rebaptiser une fois devenu croyant, je lui accorderais son désir. Mais que Dieu nous garde d'élever le re-baptême au niveau d'une exigence ! En général, dans la question du baptême, nous avons besoin de beaucoup de grâce et de sagesse, pour ne pas contribuer à éloigner encore plus les cœurs des croyants les uns des autres. Il n'est certes pas question de dire que l'enseignement de l'Écriture sur le baptême n'a pas d'importance : c'est impossible. Mais n'en faisons pas un motif de séparation entre vrais enfants de Dieu.

Le baptême en Matthieu 28

En comparant la mission confiée par le Seigneur à ses disciples à la fin de l'évangile selon Matthieu avec celle de Marc 16, nous sommes frappés par le fait que la teneur et l'ordre des instructions particulières sont très différents. Commençons par Marc 16.

1. Allez dans tout le monde
2. Prêchez l'évangile à toute la création

Et alors, celui qui

3. aura cru et qui
4. aura été baptisé, sera sauvé.

On a là manifestement les étapes successives à caractère chrétien : prêcher — croire — baptiser.

Il est indiscutable qu'il s'agit bien du baptême chrétien.

En Matthieu 28, le Seigneur Jésus donne un autre ordre de chose

1. Allez donc,
2. Faites disciples toutes les nations
3. Les baptisant pour le nom du Père, du Fils et du Saint Esprit
4. Leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai commandées.

Les étapes successives sont simplement : allez, faites disciples.

Faire des disciples allait de nouveau avoir lieu par le baptême et par l'enseignement, comme nous l'avons vu. En outre cette mission est expressément limitée aux nations, tandis qu'en Marc 16 le Seigneur parle du monde entier et de toute la création. Matthieu 28 ne parle pas de repentance, ni de croire, ni même d'être sauvé. Bien plutôt, le

Seigneur se borne à dire qu'ils doivent faire disciples toutes les nations en les baptisant et les enseignant.

De ces remarques, on peut tirer la conclusion que la pleine signification de la mission de baptiser en Matthieu 28 concerne une tâche qui sera effectuée par le résidu Juif à l'égard des nations après la fin du temps de la grâce. Il s'agit manifestement du baptême messianique qui aura lieu avant et pendant le règne de paix de mille ans de Christ sur la terre. Cette mission s'accompagnera d'un travail d'enseignement dont le contenu sera ce que le Seigneur a commandé à ses disciples — spécialement dans le sermon sur la montagne (Matthieu 5 à 7) : « leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai commandées » (Matthieu 28.20).

En contraste avec cela, le baptême chrétien est autant pour les Juifs que pour les nations. Par le baptême, ils perdent tous les deux leur position religieuse antérieure : ils sont introduits dans la mort de Christ, et par là dans la profession chrétienne. Le Juif cesse d'être un Juif, et le musulman cesse d'être un musulman.

La formule prononcée au baptême

Encore une remarque concernant les mots à utiliser en baptisant. Dans les Actes des apôtres, il est dit à plusieurs reprises que des gens ont été baptisés pour le nom ou au nom du Seigneur Jésus Christ.

Beaucoup en ont conclu que l'enseignement du Seigneur en Matthieu 28 de baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit était un enseignement dépassé pour nous, ou qui n'était pas reconduit. D'autres replaçant — à juste titre comme nous l'avons vu — les paroles de Matthieu 28 dans le cadre de la mission juive pour les derniers jours, en ont déduit que la formule baptismale de Matthieu 28 n'était pas appropriée pour le baptême chrétien.

Je voudrais répliquer ceci : on ne voit pas pourquoi les deux choses [ou : les deux sortes de formule] ne pourraient pas être liées. Il y a deux raisons à cela.

D'abord les différents passages des Actes ne donnent directement aucune formule pour le baptême. C'est pourquoi je n'aime pas parler de « formule baptismale ».

Le Saint Esprit montre beaucoup plutôt l'occasion des baptêmes, pour qui (pour le nom de), par quelle puissance (au nom de), ou sur quelle base les baptêmes ont eu lieu. Cette dernière expression est celle d'Actes 2.38 « que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ », littéralement « sur la base du nom de Jésus Christ ».

Une deuxième considération est que Dieu s'est pleinement révélé dans le christianisme, en tant que Dieu le Père, Dieu le Fils, et Dieu le Saint Esprit. Si donc pendant le règne millénaire on baptisera de manière correspondant à cette pleine révélation du nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, pourquoi ne le ferait-on pas déjà maintenant dans le christianisme ? En outre les paroles du Seigneur Jésus en Matthieu 28 donnent la seule « formule baptismale » certaine qu'on ait pour le baptême. Pourquoi ne pas l'utiliser ?

Je crois donc qu'il est convenable aujourd'hui de lier les deux choses, et de baptiser au nom du Seigneur Jésus pour le nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Personnellement j'ajoute encore volontiers « pour la mort du Seigneur Jésus » (Romains 6.3-4).

Le baptême ne relève pas de l'assemblée (ou église)

Puis-je montrer encore une chose avec laquelle le baptême n'a rien à voir ?

- Il ne mène pas à la vie éternelle, il n'en est jamais une image.
- Il ne donne aucun pardon ou rémission des péchés, il n'est administré qu'en vue de cela.
- Il ne change pas ma position vis-à-vis du ciel ni de l'éternité ; il ne change ma position que vis-à-vis de la terre et pour le temps présent.

Ajoutons encore un autre point important : Le baptême n'est pas une affaire de l'assemblée de Dieu, mais une affaire personnelle entre le baptiseur et le baptisé.

Contrairement à l'admission à la Cène, ce n'est ni le devoir ni l'affaire de l'assemblée locale de baptiser quelqu'un et de l'introduire ainsi dans le royaume des cieux ou, selon le cas, dans la maison de Dieu. C'est une pensée foncièrement erronée que le baptême introduit dans l'Assemblée comme corps de Christ. C'est bien plutôt le sceau du Saint Esprit qui le fait. Paul était serviteur de l'assemblée (Colossiens 1.24-25), mais Christ ne l'avait pas envoyé baptiser (1 Corinthiens 1.17). La confusion ou l'amalgame du royaume de Dieu et de l'Assemblée de Dieu a eu des effets tout à fait désastreux. Au commencement les deux ont pu se recouvrir (les mêmes disciples constituaient l'un et l'autre), mais, tout simplement, ils n'ont pas la même signification.

Celui qui saisit cette différence, comprendra aisément que le baptême ne donne aucun droit à participer à la table du Seigneur, même si aucun non-baptisé ne doit y participer. Simon le magicien était baptisé, mais n'avait aucun droit à participer à la table du Seigneur ; il n'était pas un enfant de Dieu croyant.

Non l'assemblée ne baptise pas ; c'est un serviteur du Seigneur particulier qui le fait. Nous le voyons partout dans les Actes. Pierre a baptisé, Philippe a baptisé, Ananias a baptisé, Philippe a baptisé l'eunuque qui venait juste de devenir croyant au Seigneur

Jésus. Il n'a tenu conseil avec personne, il ne le pouvait même pas. Il n'a pas non plus commencé par demander à l'assemblée ou aux apôtres à Jérusalem si c'était permis. Il est simplement dit : « Philippe le baptisa » (Actes 8.38). Un « simple » disciple, Ananias, a baptisé celui qui allait devenir l'apôtre des nations. Et il n'y avait que trois jours qu'il était venu à une foi vivante en Jésus de Nazareth, glorifié. Ces deux circonstances montrent aussi que le baptême se situe au commencement du chemin chrétien. C'est pourquoi on ne devrait pas réclamer toutes les vertus possibles, morales et spirituelles, des candidats au baptême.

Cependant, que le baptême soit effectué chaque fois que cela est possible, en relation avec l'assemblée locale, c'est une toute autre chose, qu'on ne peut qu'approuver. Qu'il est beau et convenable que les frères et sœurs de l'assemblée locale soient présents comme témoins ! Justement à cause des temps de faiblesse et de confusion où nous sommes, le serviteur du Seigneur saura se garder de faire cavalier seul, sûr de soi.

En outre, l'administration du baptême dans la sphère privée d'une maison suffit tout à fait, et devant Dieu, elle porte tout à fait le caractère public : cela ressort des exemples de la marchande de pourpre et du geôlier de Philippe (Actes 16.15, 33). Des fêtes de baptême organisées en grand, avec des cérémonies festives et des vêtements de baptême, tout cela était étranger aux chrétiens du temps de l'apôtre. On ne peut être trop simple dans toutes ces choses.

Le baptême pour les morts

En terminant le thème du baptême, je voudrais encore parler du verset de 1 Corinthiens 15.29 que beaucoup trouvent difficile à comprendre, mais qui souligne la signification simple du baptême.

« Autrement que feront ceux qui sont baptisés pour les morts, si les morts ne ressuscitent absolument pas ? Pourquoi aussi sont-ils baptisés pour eux » ?

1 Corinthiens 15.29

Que signifie « être baptisé pour les morts » ? Certains commentateurs ont pensé que les croyants de Corinthe étaient tombés dans l'erreur de croire que quand l'un des leurs mourrait sans avoir été baptisé, il fallait qu'un autre soit baptisé à sa place, et que Paul voulait contrer cette pensée. Il n'y a pourtant dans les paroles de l'apôtre ni condamnation ni approbation. Si on comprend que les versets 20 à 28 sont une parenthèse, on verra alors que l'apôtre fait la liaison avec le verset 19, et que le verset 18 explique le verset 29, tandis que le verset 19 explique les versets 30 à 32.

Il y avait à Corinthe des gens qui niaient la résurrection. L'apôtre argumente donc de la manière suivante : S'il n'y a pas de résurrection des morts, alors « ceux qui se sont endormis en Christ sont perdus... Que feront donc ceux qui sont baptisés pour les morts ? ». C'est comme s'il demandait : qui prendra leur place dans les rangs en bataille, et qui bravera le péril à toute heure comme les soldats à la guerre, si de toute façon les morts ne ressuscitent pas ? Quel sens y avait-il pour Paul d'avoir combattu contre les bêtes sauvages à Éphèse si les morts ne ressuscitent pas ? Avec les expressions « braver le péril à toute heure » et « combattre », il met en avant les périls encourus par ceux qui, comme des soldats à la guerre, prennent leur place dans les rangs de bataille du Seigneur et qui combattent le combat de la foi.

Il n'y a rien de mystique dans les mots « baptisés pour les morts ». Ils signifient simplement que d'autres ont pris la place de ceux qui, entre temps, se sont endormis. Mais ce qui nous intéresse spécialement ici, c'est par quel moyen ont-il pris la place des

décédés ? Par le baptême. Cela souligne la signification du baptême telle que nous l'avons vue précédemment. En se laissant baptiser, ils entraient publiquement dans le domaine du christianisme : ils étaient baptisés pour les morts, au sens de : à la place des morts.

À l'époque, le christianisme n'était point une religion d'état, et il ne s'était pas dégradé pour devenir une forme vide ; la puissance des ténèbres du paganisme se dressait contre lui. Se faire baptiser signifiait alors, qu'on prenait la place d'un combattant pour la vérité de Dieu, et qu'on assumait tous les dangers qui s'y rattachaient. Avons-nous pensé quelquefois à ce côté des choses, en rapport avec notre baptême ?

Le baptême d'eau n'est pas le baptême du Saint Esprit

J'ai déjà indiqué ce avec quoi le baptême d'eau n'a rien à voir. Un point reste encore à ajouter à la liste : Le baptême d'eau ne doit pas être mélangé ni confondu avec le baptême du Saint Esprit.

Il peut arriver, et il arrive (il faut le dire), que des gens sont baptisés d'eau sans avoir passé par la nouvelle naissance. Nous avons déjà vu cette question. Par contre, le privilège d'être baptisé du Saint Esprit (Actes 2.4), et le privilège de recevoir le Saint Esprit (Actes 2.38 ; Romains 8.15) *, ne sont partagés que par des gens qui possèdent déjà la vie éternelle par la foi au Seigneur Jésus, et qui s'appuient entièrement avec foi sur Son œuvre de propitiation.

** Je fais ici la différence entre être baptisé du Saint Esprit et recevoir le Saint Esprit. Le baptême du Saint Esprit, au sens strict, ne se rapporte qu'à ce qui a eu lieu au jour de la Pentecôte, c'est-à-dire à la descente du Saint Esprit sur les 120 à Jérusalem. Aujourd'hui nous « recevons » le Saint Esprit, nous sommes « abreuvés » du Saint Esprit (1 Corinthiens 12.13), nous sommes « scellés » du Saint Esprit (Éphésiens 1.13). Fondamentalement, il s'agit cependant de la même bénédiction, comme le montrent clairement les passages cités.*

Nous le voyons tout à fait clairement par l'exemple du centurion romain Corneille en Actes 10. Cet homme pieux était préparé depuis longtemps dans son cœur pour la bonne nouvelle du Seigneur Jésus, mais il n'osait pas la revendiquer pour lui du fait qu'il faisait partie des nations. Il n'est pas douteux qu'il possédât déjà la vie divine avant d'avoir vu la vision divine. Pensons seulement à ce que Dieu dit de lui ! Il est impossible de « prier Dieu continuellement » et de ne pas avoir la vie divine ! Mais quand il put entendre avec les siens que quiconque croit en Lui reçoit la rémission des péchés par Son nom, le Saint Esprit tomba sur tous ceux qui entendaient la Parole tandis que

Pierre prononçait ces paroles (Actes 10.43-44 ; 11.15). Manifestement ils entendaient avec foi, selon ce qu'il faut comprendre de ce passage et de plusieurs autres du Nouveau Testament (par exemple Jean 5.25 ; 10.27). Et alors, sur l'ordre de Pierre, ils furent baptisés d'eau : « Quelqu'un pourrait-il refuser l'eau afin que ceux-ci ne soient pas baptisés, eux qui ont reçu l'Esprit Saint comme nous-mêmes ? ».

C'est d'ailleurs la suite normale pour nous aujourd'hui, qui faisons aussi partie des nations : d'abord la réception du Saint Esprit, et ensuite le baptême d'eau. La foi au Seigneur Jésus et à Son œuvre est suscitée dans l'homme par l'annonce de la Parole de Dieu dans la puissance de l'Esprit. Si l'Esprit est parvenu à opérer cela dans l'âme, Il scelle le croyant pour le jour de la rédemption (Éphésiens 1.13 ; 4.30). Et si les choses se passent normalement, il arrive bientôt un moment où surgit chez le croyant le désir de, désormais, se mettre aussi extérieurement du côté du Seigneur et Sauveur, et de partager avec Lui la place de rejet. Par le baptême d'eau, on entre extérieurement dans le domaine du christianisme, et on professe être à Christ mort. Cela est certes très important, mais cela ne concerne que notre position sur la terre.

Cependant, par le baptême du Saint Esprit, un organisme céleste — l'assemblée, le corps de Christ — a été créé à la Pentecôte, il y a 2000 ans. Quiconque reçoit aujourd'hui le Saint Esprit est lié à ce corps comme un membre vivant : « Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres ; et nous avons tous été abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit » (1 Corinthiens 12.13).

Cependant cela n'est pas qu'une profession extérieure pour la terre, mais c'est une relation intérieure, éternelle et pour le ciel. Or ce qui me réjouit tellement est ceci : Qu'il s'agisse du royaume ou du corps, c'est Christ, et Christ seul, qui donne à l'un comme à l'autre son contenu et son caractère. Que Son Nom soit haut élevé et loué !

Appendice

Appendice A : Le vrai cep (de vigne).

Quand le Seigneur Jésus vivait comme homme parfait sur la terre, Il portait du fruit pour Dieu dans tout Son être, dans Ses paroles et dans Ses actes : Il était ici-bas le vrai cep. Dieu avait établi autrefois Israël pour être Sa vigne sur la terre, et pour porter du fruit pour Lui, mais ce peuple s'y refusa entièrement (Ésaïe 5 ; Jérémie 2.21 ; Psaume 80.8 et suiv.). Au lieu de fruit, la vigne d'Israël ne produisit que des « raisins sauvages », et finalement ils tuèrent les esclaves-vignerons (les conducteurs du peuple) et même le « fils du maître de la vigne », « l'héritier », le vrai Christ (Matthieu 21.33-46).

Mais le Seigneur Jésus était le vrai cep, — non pas seulement une branche de vigne portant du fruit, mais le cep (le plant de vigne) lui-même. Les Juifs, à la suite de l'infidélité du peuple, furent entièrement mis de côté, et Christ a maintenant pris leur place. C'était déjà Sa position ici-bas sur la terre, et tous ceux qui professaient être à Lui comme Messie vivant sur la terre étaient des sarments de ce cep.

Les sarments, au sens restreint, désignent donc les douze apôtres du Seigneur pendant sa vie ici-bas. Les sarments de ce cep qui ne portent pas de fruit, le Père les ôte dans Son jugement (Jean 15.2). Judas Iscariote était un sarment de ce genre.

Le cep de Jean 15 n'est donc nullement une image des vrais enfants de Dieu, ni non plus de l'église, l'assemblée de Dieu aujourd'hui ; mais c'est une image des disciples qui étaient dans une certaine relation extérieure avec leur Maître sur la terre.

Sans doute le Seigneur connaissait Ses disciples et savait qui d'entre eux était réellement « net ». Mais ils étaient considérés comme étant dans une position de responsabilité, celle de porter du fruit. Si un sarment ne portait pas de fruit, le vigneron (c'est-à-dire le Père dans Son gouvernement) l'ôtait. Par contre les sarments qui portaient du fruit, Il les nettoyait pour qu'ils produisent encore plus de fruit. C'est entièrement une question de gouvernement du Père à l'égard de ceux qui portent le nom du Seigneur.

L'image du cep parle donc du fait d'être disciple, et non pas d'une vraie relation vivante. Une telle relation vivante se voit plutôt dans le corps de Christ, comme les apôtres du Nouveau Testament nous le présentent en tant que symbole du lien indéfectible des croyants du temps de la grâce avec Christ, la tête glorifiée dans le ciel. Dans ce cas, aucun membre n'est coupé ni ôté. L'assemblée est un organisme céleste, et peu importe si les membres individuels qui forment le corps de Christ sont encore sur la terre, ou non. Le cep à l'inverse, a ses racines dans la terre. C'est pourquoi l'image du cep ne parle pas de ce que Christ est aujourd'hui dans le ciel à la droite de Dieu, mais de Sa position qu'Il avait prise ici-bas sur la terre.

Il est indiscutable, naturellement, que l'enseignement du Seigneur relativement au vrai cep peut et doit s'appliquer aussi aujourd'hui. Par exemple, il est aussi possible pour nous de ne pas porter du fruit pour Dieu si nous « ne demeurons pas en Lui ». Mais je voulais montrer ce qu'est proprement l'enseignement du Seigneur dans ce passage.

Appendice B : Baptisant et enseignant (Matthieu 28.19)

Ces paroles du Seigneur Jésus à la fin de l'évangile de Matthieu ont été diversement traduites et interprétées à partir du texte original. Cela est probablement dû à la position de chacun des commentateurs sur la question du baptême. C'est pourquoi il faut donner au lecteur intéressé par ces sujets quelques explications sur le texte original grec de ce passage, afin qu'il puisse plus facilement former son propre jugement.

Le verbe « matheteuo », lorsqu'il est utilisé de façon intransitive, signifie « être disciple, être élève ». C'est dans ce sens qu'il est dit de Joseph d'Arimatee en Matthieu 27.57 qu'il était « disciple de Jésus ». Au passif, ce verbe signifie « devenir disciple, être enseigné » (Matthieu 13.52 en donne un exemple quand le Seigneur parle des scribes qui ont été faits « disciples du royaume des cieux »). Quand ce verbe matheteuo est

utilisé transitivement, il signifie « faire disciple, prendre à son école, donner des leçons ». C'est l'usage qui est fait de ce verbe dans notre passage : les disciples devaient « faire disciples » toutes les nations.

Aux versets 19 et 20, il y a quatre termes qui sont souvent tous rendus par des impératifs : allez, faites disciples, baptisez, enseignez. Or en grec, seule la deuxième expression (faites disciples) est une forme verbale à l'impératif. Les trois autres sont des participes, le premier étant un participe aoriste, tandis que les deux derniers sont des participes présents. Le premier participe « allant » ou « allé » en tête de cette chaîne de verbes doit, sans aucun doute, être traduit par un impératif : « Allez et... » C'est une construction habituelle. — Avec les deux autres participes « baptisant » et « enseignant », il semble qu'il faille agir autrement.

Des recherches nouvelles faites par ordinateur sur le grec du Nouveau Testament ont montré en effet ceci : si un participe dépendant précède un impératif, il prend en général le caractère de commandement de ce dernier ; mais s'il suit cet impératif, ce caractère d'impératif, ne lui est pas communiqué. Dans notre passage, les participes « baptisant » et « enseignant » ne doivent pas être rendus par des impératifs (c'est-à-dire « baptisez ! » et « enseignez ! »), mais comme des précisions (ou : définitions du modes) de l'impératif qui précède. Ils donnent l'art et la manière (« en baptisant, ... en enseignant ») d'accomplir le commandement « faites disciples ».

Et pour finir encore un mot sur « toutes les nations » et sur « les » dans « les baptisant » et « les enseignant ». Il est vrai que « les nations » est un neutre, alors que « les » est au masculin. Mais cela ne change pas le fait que « les » se rapporte à « toutes les nations », c'est-à-dire aux individus dans ces nations. C'est une construction grammaticale usuelle, que nous trouvons par exemple exactement sous la même forme en Actes 15.17.

Appendice C : La maison de Dieu

Un résultat précieux de la rédemption accomplie par notre Seigneur, est que Dieu peut habiter avec les hommes. Pendant le temps de la loi, Dieu n'habitait que symboliquement et de manière extérieure parmi Son peuple terrestre (Exode 25.8), et seulement pour une courte période de temps. Mais aujourd'hui l'assemblée, la vraie église, est de manière absolue le lieu d'habitation de Dieu sur la terre. Il habite en elle par le moyen de la personne du Saint Esprit (1 Corinthiens 3.16). L'assemblée constitue une maison spirituelle (1 Pierre 2.5) ; elle est une habitation (ou : demeure) de Dieu en Esprit (Éphésiens 2.22), et elle est vue aussi comme un temple saint dans le Seigneur (Éphésiens 2.21), comme le temple de Dieu (1 Corinthiens 3.16). Le constructeur est le Seigneur Jésus Lui-même, qui a dit : « Sur ce roc, je bâtirai mon assemblée, et les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle » (Matthieu 16.18). Pour bâtir, Il n'utilise que des pierres vivantes, ceux-là seuls qui possèdent la vie de Dieu (1 Pierre 2.5). Ils forment cette maison spirituelle. Tout ce que le Seigneur bâtit est parfait et sans défaut.

C'est là un côté de l'assemblée comme maison de Dieu, c'est le côté divin. Mais avant de parler du deuxième côté, le côté humain, indiquons un principe important en rapport avec la maison de Dieu : la pensée principale qui se rattache à la maison de Dieu est celle de la responsabilité. Le passage suivant le montre clairement :

« afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant »

1 Timothée 3.15

Si Dieu habite quelque part, il faut que les choses qui s'y trouvent, Lui correspondent, il faut que nous nous comportions selon Ses pensées (même si nous avons le droit d'être dans cette habitation), car « la sainteté sied à ta maison, ô Éternel, pour toujours » (Psaume 93.5). La sainteté est donc le trait caractéristique majeur de la maison de Dieu. Si celle-ci ne correspond pas à cette sainteté, alors Dieu devra exercer et exercera Son jugement sur elle. C'est ce dont parle l'apôtre Pierre au ch. 4 de son épître (v. 17).

Nous voilà passés imperceptiblement au deuxième aspect de la maison de Dieu que nous trouvons dans l'Écriture Sainte : la maison de Dieu comme scène de la responsabilité humaine — une scène qui peut tout à fait faire l'objet du jugement de Dieu. C'est dans le même sens que l'apôtre Paul parle en 1 Corinthiens 3.9-13 de ce que des hommes (non pas le Seigneur Jésus) travaillent à la construction de l'édifice de Dieu, et qu'éventuellement ils se servent de mauvais matériaux (du bois, du foin, du chaume). Or cette éventualité, c'est ce qui est arrivé effectivement. Il y a eu introduction de faux enseignements qui ne peuvent pas tenir devant le jugement et la justice de Dieu, et en même temps des personnes fausses suscitées par ces enseignements se sont introduites dans l'église. Simon le magicien d'Actes 8 n'était pas directement le résultat d'un faux enseignement « chrétien », mais il était quand même une de ces fausses personnes ; et quand il fut baptisé, c'est un professant sans vie qui fut baptisé (pour la première fois dans l'histoire de l'église chrétienne), et qui fut ajouté de cette manière à la maison de Dieu dans son aspect extérieur.

Depuis ce moment-là (au plus tard), la maison extérieure de Dieu a eu une étendue plus large que le corps de Christ, qui ne connaît aucun membre mort. Jusque-là, les deux se recouvraient à l'identique quant aux personnes concernées, même si leur signification n'est pas la même. Et c'est ici aussi le point de contact de la maison de Dieu dans son aspect extérieur et du royaume des cieux sur lequel je voudrais parler dans la section suivante. La pensée du gouvernement de Dieu et de la responsabilité de l'homme se rattache à tous les deux ; les deux admettent la pensée que de simples professants sans vie s'y trouvent. Et parce qu'il en est ainsi, les deux sont assujettis au jugement de Dieu. C'est pourquoi j'ai dit (dans le texte renvoyant à cet appendice) « respectivement la maison de Dieu et le royaume des cieux ».

Appendice D : Le royaume des cieux

Que signifie le royaume des cieux, et que devons-nous comprendre par cette expression ? Le royaume des cieux est une expression que seul Matthieu utilise. Matthieu écrivait sous l'inspiration du Saint Esprit en tant que Juif à des Juifs, et tout Juif instruit dans l'Ancien Testament savait que le prophète Daniel avait parlé de ce que le Dieu des cieux établirait sur la terre un royaume qui ne serait jamais détruit, le royaume des cieux (Daniel 2 et 7). C'est ce royaume qu'attendaient les Juifs, et le précurseur du Seigneur en tant que Messie, Jean le baptiseur, annonça aussi que le royaume des cieux s'était approché (Matthieu 3.2).

Or le peuple Juif, au temps du Seigneur, ne connaissait guère et ne se souciait guère de l'état de cœur intérieur nécessaire pour entrer dans ce royaume. Nicodème lui-même ne voyait dans ce royaume guère plus qu'une sorte de paradis terrestre qui serait de nouveau offert à l'homme. Or bien que le prophète Ézéchiël (Ézéchiël 36.26) eût parlé de ce que la nouvelle naissance était la qualification essentielle pour entrer dans ce royaume, y compris pour un Juif, Nicodème l'avait entièrement perdu de vue. C'est pourquoi le Seigneur dut lui dire : « tu es docteur d'Israël et tu ne connais pas ces choses ? » (Jean 3.10). Voilà pourquoi l'appel de Jean le baptiseur à la repentance était si important. Un changement total de cœur et d'état d'esprit était nécessaire si l'on voulait entrer dans ce royaume.

Moïse avait déjà parlé de ce que les jours des fils d'Israël, s'ils obéissaient de cœur à la loi, seraient multipliés comme les jours des cieux qui sont au-dessus de la terre (Deutéronome 11.21). Dieu ferait subsister la semence de David à perpétuité, et son trône comme les jours des cieux (Psaume 89.29). Daniel le prophète avait reçu des communications allant encore plus loin ; il avait vu dans une scène céleste « comme un fils d'homme » qu'on faisait approcher de « l'Ancien des jours » et auquel on donnait la domination et la royauté. Ce devait être un royaume éternel (Daniel 7.13, 14). Or Jean avait annoncé que ce royaume « s'était approché ». Le Roi était là dans la personne de Christ, mais allait-Il être reçu par le peuple Juif ? nous savons ce qui est arrivé : le Roi a été rejeté.

Tout était-il désormais perdu, irrémédiablement perdu ? Non ! Dieu soit loué et béni ! L'établissement du royaume en puissance et en gloire fut différé pour un temps (Actes 3.21), et entre temps le Seigneur Jésus est allé au ciel et y exerce Son influence sur la terre depuis là, — non pas de manière publique, mais de manière cachée, morale. Voilà le royaume des cieux tel qu'il existe aujourd'hui. C'est le royaume des cieux en mystère, en contraste avec le royaume dans sa forme et sa gloire extérieures et visibles, comme cela arrivera un jour. Ainsi le royaume des cieux a deux formes sous lesquelles il apparaît : le royaume des cieux dans sa forme présente en mystère (que l'Ancien Testament n'a pas révélée) et le royaume des cieux dans sa forme future, visible, en puissance (identique alors au règne de mille ans).

Quand ce royaume a-t-il débuté sous sa forme cachée ? Le royaume des cieux a commencé quand Christ, rejeté ici-bas, est monté au ciel et y a pris place à la droite de Dieu comme Celui qui a été glorifié. Partout sur la terre où s'exerce l'influence du Seigneur au ciel, là il y a le royaume des cieux. À son début, le royaume des cieux a bien commencé, il a commencé avec de vrais disciples. Les paraboles de Matthieu 13 nous l'apprennent, de même que le récit des Actes des apôtres. Mais il n'en est pas resté là, et l'ennemi n'a pas tardé à semer de l'ivraie parmi le froment (blé), de sorte que le royaume des cieux est devenu un mélange (en ce qui concerne son développement extérieur, et Dieu le permettant), où l'on trouve côte à côte le vrai et le faux, les vrais croyants et les professants sans vie qui n'ont que l'apparence extérieure, et il ne nous est pas toujours possible de faire la distinction.

Quand je dis que le royaume des cieux se trouve partout sur la terre où s'exerce l'influence du Seigneur au ciel, ce domaine inclut les chrétiens qui n'ont qu'une profession extérieure d'être à Christ, et qui ne sont pas passés par la nouvelle naissance. Qu'il y ait eu chez eux une influence, on ne peut le nier, car ils professent faire partie de la chrétienté, mais cette influence n'est pas allé assez loin pour toucher le cœur et la conscience. C'est là ce qui est tragique. De telles personnes s'estiment en sécurité et s'appellent d'après le nom de Christ. Elles sont extérieurement dans le royaume des cieux, elles font partie de la chrétienté, et par là elles sont directement à portée de toutes les bénédictions glorieuses du vrai christianisme, et pourtant elles sont éternellement perdues si elles ne font pas demi-tour et si elles ne se repentent pas. Que le Seigneur veuille encore user de miséricorde envers beaucoup, et les conduire à la connaissance de la vérité !

Je ne vais pas m'étendre ici sur les différences entre le royaume des cieux et le royaume de Dieu. Ces deux expressions ont en partie le même sens, mais en partie seulement. Certaines paraboles se rapportent aussi bien au royaume des cieux qu'au royaume de Dieu. En général on peut quand même dire que le royaume de Dieu est le concept générique, de plus large portée. Il inclut la pensée du royaume des cieux, mais il a souvent un contenu moral (1 Corinthiens 4.20 ; Romains 14.17). Le royaume des cieux, au contraire, désigne la plupart du temps une dispensation, une époque ou période de temps précise dans les voies de Dieu en rapport avec la terre. Cette période de temps se poursuivra d'ailleurs après l'enlèvement de l'église, y compris pendant le temps de la grande tribulation. On voit donc que le royaume des cieux est loin d'être la même chose que l'assemblée de Dieu !

Nous nous sommes occupés jusqu'ici du royaume des cieux selon la vue qu'il offre aux gens « de l'extérieur ». Vu sous cet aspect, le royaume des cieux aujourd'hui est la chrétienté. Or ce n'est pas dans tous les passages que le royaume des cieux signifie ce domaine extérieur de la profession chrétienne.

Par exemple, quand le Seigneur Jésus dit : « Si vous ne vous convertissez et ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux » (Matthieu 18.3), ou bien « Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas ; car à de tels est le royaume des cieux » (Matthieu 19.14), ou bien « En vérité, je vous dis : parmi ceux qui sont nés de femme, il n'en a été suscité aucun de plus grand que Jean le baptiseur ; mais le moindre dans le royaume des cieux est plus grand que lui » (Matthieu 11.11), il est alors manifeste que par l'expression royaume des cieux, le Seigneur ne vise pas le développement extérieur que prendrait ce royaume, mais un domaine intérieur et divin, que d'autres passages qualifient de royaume de Dieu.

Le fait que le royaume des cieux ait aussi ce côté intérieur, que le Seigneur ne révèle qu'à ceux qui sont « dans la maison », c'est-à-dire aux Siens, — ce fait est montré par les deux paraboles du trésor dans le champ et celle du marchand qui cherche de belles perles (Matthieu 13.44-46). Nous y apprenons la raison pour laquelle le Seigneur supporte aujourd'hui de tels développements fâcheux, une telle juxtaposition du bien et du mal, dans Son royaume sous son aspect extérieur : Son cœur est dirigé vers les Siens en qui Il voit « Son trésor » ; ils forment ensemble « une perle de très grand prix », Son assemblée. C'est à cause d'eux qu'Il a donné tout ce qu'Il avait, y compris Sa vie. Cela ne peut que nous conduire à adorer.